



PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Pour préserver le beau

Ce devait n'être qu'un ouvrage illustrant les règles d'architecture autorisées au cœur du parc. C'est devenu un référent. En effet, dans le cadre de la future charte du parc, les acteurs s'interrogent : quelle architecture autoriser demain ?

“**Q**uarante ans après la création du Parc national des Cévennes, la politique architecturale est toujours sa politique phare, la plus spectaculaire, la plus reconnue... », s'exalte Jacques Merlin dans la préface de *Maisons des Cévennes*. Un beau livre, de la belle ouvrage comme disent avec délectation les gens de la profession. Plus de mille deux cents photos s'égrainent en trois cents pages pour capter l'esprit des lieux. Mais personne ne s'y trompe. Le parc ne s'est pas lancé dans l'aventure éditoriale pour produire un livre à l'italienne, destination du rêve. L'enjeu est plus technique, plus pédagogique aussi. Montrer le beau pour ouvrir le chemin vers ce qu'il faut faire en matière de construction dans ce joyau

reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco.

Singulier, le Parc national des Cévennes (PNC) est, en métropole, le seul parc national français dont le cœur est habité (600 hab.). Aussi, le parc a-t-il mis en œuvre une politique volontariste afin de sauvegarder et restaurer son patrimoine architectural. Des règles régissant la construction ont été mises en place ainsi qu'un subventionnement des surcoûts qu'elles engendrent.

En 2006, un premier bilan laisse apparaître qu'il faut développer pédagogie et communication pour que les habitants et les professionnels s'approprient davantage la politique patrimoniale et soient sensibilisés à l'importance de la restauration.

La réponse du parc est la production



Michel Verdier



Guy Grégoire - PN Cévennes



Guy Grégoire - PN Cévennes



Hélène Bouchard-Seguin / Gautier Lacanal - HDL



Guy Grégoire - PN Cévennes



Hélène Bouchard-Seguin / Gautier Lacanal - HDL

tion d'une ouverture à des constructions nouvelles, avec de nouvelles règles qui leur seraient applicables. *Le Précis d'architecture vernaculaire dans le cœur de PNC*, qui est une analyse précise et détaillée du bâti vernaculaire ancien, devient alors un cadre support d'une réflexion entre évolution et cohérence avec le bâti patrimonial ancien.

Élargir le public.

Le document technique finalisé montre tant de richesses que l'équipe projet ne veut pas s'arrêter là. À l'évidence, le contenu traite de l'esprit d'un territoire et il serait dommage de ne pas élargir le public. Pendant trois ans, le collectif se remet donc au travail. Le document conservera son caractère technique mais une réécriture s'impose ainsi qu'une campagne photographique. L'ouvrage paru récemment est un beau livre. Mais l'objectif est-il atteint? Le livre est-il utilisé techniquement par le public cible? Quel impact dans la restauration ou les extensions?

« C'est bien trop tôt pour le dire », explique Daniel Travier, administrateur du PNC, « le livre n'a que neuf mois et n'est pas entré encore dans la pratique technique. On retiendra cependant qu'en pleine rédaction de la charte avec définition de nouvelles règles architecturales, le livre et l'étude dont il est issu sont des référents qui servent de cadre. » ●

D'après les propos de

Daniel Travier Administrateur du Parc national des Cévennes

Démarche collective

Le *Précis d'architecture vernaculaire dans le cœur de PNC* montre les différentes typologies et caractéristiques architecturales des bâtis anciens, sans oublier la connaissance du contexte anthropologique.

L'ouvrage mettra trois ans pour aboutir.

Hélène Bouchard-Seguin, architecte, assistée de Gautier Lacanal, a réalisé l'étude initiale.

Ont travaillé également les

services du parc (Matthieu Dolfus, Jean-Paul Pic, Ingrid Hoksbergen, Guy Grégoire, Kisito Cendrier), des spécialistes des commissions Architecture et sites ainsi que Culture et éducation de l'établissement public (Daniel Travier, Marc Dombre, Daniel Goupy, Isabelle Darnas, Laurent Massé). Les photos sont de Vincent Decorde, Philippe Lebeaux, Guy Grégoire, Alain Lagrave, Michel Verdier.

Trois parties composent l'ouvrage :

- 1) Un accent a été mis sur les facteurs géographiques, géologiques, historiques, religieux, économiques, sociologiques... Ils sont décryptés comme étant les fondements des formes architecturales que l'on peut rencontrer en cœur de parc.
 - 2) Le bâti est décliné suivant les unités géographiques.
 - 3) Les principes et détails des constructions donnent lieu à une approche technique. Les principes constructifs attachés à tous les éléments fonctionnels du bâti sont exposés, permettant d'en comprendre les logiques. ●
- Maisons des Cévennes*. Coédition Parc national des Cévennes et Les éditions du Rouergue, Florac & Rodez, 2010.



d'un document technique simple. Destiné à illustrer les règles architecturales du cœur du parc, il vise également à sensibiliser les habitants de l'aire d'adhésion. Un groupe de pilotage (cf. encart) se met en place : il est entendu que, dans l'ouvrage, chaque information devra répondre à une attente précise, technique, nécessaire pour la réhabilitation. Le document sera essentiellement destiné aux professionnels et aux personnes concernées par la restauration d'un bâti ancien.

Un référent pour la charte.

Pour définir le contenu précis du document, une étude est confiée à une structure extérieure. Et les réponses s'enchaînent : quelles sont les différentes typologies ou caractéristiques architecturales des bâtis anciens? Quelle est leur fonctionnalité originelle, leur mode de construction, leur évolution dans le temps? Comment sont-elles liées au contexte anthropologique (impossible de bien faire sans cette information)? Cependant, dans le cadre de la rédaction de sa charte, le parc conduit également une réflexion en direc-